



OFFICE NOTARIAL du PLESSIS ROBINSON

Annabelle MARIE Notaire

Dossier suivi par

DIVORCE (amiable) / LOUIS

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Annabelle MARIE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à la résidence du PLESSIS ROBINSON, 30 avenue Charles de Gaulle, référencé sous le numéro CRPCEN 92047, il a été effectué le **20 novembre 2017**, le **dépôt d'un original de la convention sous signature privée contresignée par avocats contenant consentement mutuel à divorce**, tel que prévu par l'article 229-1 du Code civil, entre :

Monsieur [redacted] retraité, époux de Madame [redacted]

demeurant à [redacted]

Né à [redacted] le [redacted]

Ayant pour avocat Maître [redacted] avocat à SCEAUX (92330)
[redacted] au barreau des Hauts de Seine.

Et :

Madame [redacted] épouse de Monsieur [redacted]

demeurant à [redacted]

Née à [redacted] le [redacted]

Ayant pour avocat Maître Antoine CHRISTIN, avocat à MEUDON (92190) 28, Boulevard Verd de Saint Julien, au barreau des Hauts de Seine.

Conformément aux dispositions de l'article 229-1 du Code civil, ce dépôt a donné ses effets à la convention en lui conférant date certaine et force exécutoire.

Le divorce est effectif à compter de la date dudit dépôt.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LE PLESSIS ROBINSON (Hauts-de-Seine)

Le 20 novembre 2017



30 avenue Charles De Gaulle – 92350 LE PLESSIS ROBINSON
Tél : 01.40.83.14.27 / Fax 01.40.83.14.25 / notaire.plessis-robinson@paris.notaires.fr
RER B Station Robinson Bus 390 – 395 – 179 – 195 – Paladin

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 heures à 18h30 – Fermé le samedi
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté